

RAPPORT DE MISSION EFFECTUEE A DURBA

I. INTRODUCTION

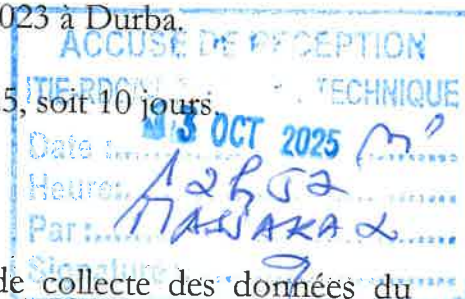
En exécution des Ordres de mission n°154/COORD/ITIE-RDC/ST/GMK/2025, un expert membre du Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC accompagné par un membre de la Société Civile désigné par l'ordre de mission n°169/COORD/ITIE-RDC/ST/GMK/2025, ont été désignés pour effectuer une mission à Isiro, dans la province du Haut-Uélé. Cette mission s'inscrit dans le cadre lancement de la collecte des données du Rapport ITIE 2023.

L'expert en charge de cette mission est :

- **Monsieur Alvin Mambele**, Expert Second chargé de la collecte et analyse des données ainsi que de la gestion informatique,
- **Monsieur Jean-Baptiste Lubamba**, Délégué des Organisation de la Société Civile.

1. **Objets de la mission** : Organiser et prendre part à l'atelier de lancement de la collecte des données du Rapport ITIE-RDC 2023 à Durba.

2. **Période de la mission** : du 03 au 12 octobre 2025, soit 10 jours.



II. OBJECTIFS

- Procéder au lancement officiel de l'atelier de collecte des données du Rapport ITIE-RDC 2023;
- Sensibiliser les parties prenantes sur la Norme ITIE ;
- Entraîner les parties prenantes à bien utiliser remplir le formulaire de déclaration ITIE ;
- Collecter les données pour l'élaboration du rapport ITIE-RDC 2023.

III. DEROULEMENT DE LA MISSION

La mission s'est déroulée de la manière qui suit :

- **Vendredi 03 octobre 2025** : Arrivé à Durba ;
- **Samedi 04 octobre 2025** : Distribution des invitations ;
- **Lundi 06 octobre 2025** : Préparation logistique de l'atelier et accueil des membres venant des ETD ;
- **Mardi 07 octobre 2025** : Démarrage de l'atelier. Après les mots de bienvenue de l'ITIE-RDC, Monsieur Alvin Mambele a introduit la session en présentant un bref aperçu de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE). Il a rappelé la mission de l'ITIE-RDC qui est de promouvoir la transparence dans la gestion des ressources extractives, expliqué la chaîne de valeur du secteur, et exposé les principes fondamentaux de la Norme ITIE,



soulignant notamment son rôle dans le renforcement de la redevabilité et du dialogue multipartite.

Il a en outre exposé les principales innovations de la NORME ITIE 2023 portant sur :

- **La lutte anticorruption**, avec la divulgation obligatoire des législations sectorielles et l'analyse des écarts dans les pratiques d'octroi de licences.
- **La transition énergétique**, via le suivi des impacts économiques des politiques extractives dans un contexte de demande accrue en minéraux critiques.
- **Le genre et les questions socio-environnementales**, promouvoir une plus grande diversité dans les processus de prise de décisions.
- **Recouvrement des recettes**, Contrôle accru des recettes non fiscales (redevances, etc.) et de leur affectation budgétaire. Déclaration détaillée des revenus par société et par projet, y compris pour les petites entreprises.
- **Divulgaration Systématique** : Renforcer la redevabilité et favoriser l'utilisation efficace des données dans le secteur extractif, des mesures renforcées sont envisagées pour divulguer à la source et de manière continue les informations requises par la norme et voulues par les parties prenantes.
- **Mercredi 08 octobre 2025** : La deuxième journée a été consacrée aux chiffres, avec un programme structuré comme suit :

1. Cycle de validation et Résultat ;

Sur ce point, nous avons rappelé qu'à la dernière validation de la RDC par les instances internationales de l'ITIE, la RDC avait obtenu 85,5 points. Il est donc cruciale pour la RDC de suivre les recommandations de la dernière validation pour améliorer sa cotation à la prochaine validation qui aura lieu dès janvier 2026.

2. Données attendues ;

*Sur ce point, nous avons rappelé à l'auditoire que les données attendues concernent à la fois les **paiements effectués par les entreprises** et les **recettes perçues par l'État** à tous les niveaux (national, provincial et local), issues d'impôts, taxes, droits et redevances du secteur extractif. Elles doivent également inclure le **contexte de génération de ces recettes**, notamment les contrats et droits miniers, la production, les exportations, les effectifs employés, la propriété effective, les dépenses sociales et environnementales, ainsi que toute autre information pertinente liée aux activités extractives.*

3. Parties déclarantes ;

*Les parties déclarantes se répartissent entre **sources publiques** et **sources privées**. Du côté public, les déclarations proviennent des régies financières nationales (DGI, DGRAD, DGDA), de plusieurs ministères sectoriels (Portefeuille, Hydrocarbures, Environnement et Développement durable), ainsi que des établissements publics et services spécialisés tels que la BCC, le CAMI, le CTCPM, le CEEC, le FOMIN, l'ACE, le FFN, le FONAREV, le SGN-C, l'APCSC et l'ACGT. S'y ajoutent les entreprises publiques, ainsi que les directions des recettes provinciales (DRP) et les entités territoriales décentralisées (ETD) ou OS/DOT au niveau local.*



Du côté privé, les entreprises extractives constituent les principales parties déclarantes.

4. Mécanisme de fiabilisation des données.

- **Jeudi 09 octobre 2025** : Voyage de retour par route ver Isiro.
- **Vendredi 10 octobre 2025** : Arriver à Isiro
- **Samedi 11 octobre 2025** : Finalisation de la Collecte des données et rédaction du Rapport de mission.
- **Dimanche 12 octobre 2025** : Retour sur Kinshasa

Collecte des données

Sur les sept entités prévues dans le cadre de la mission de collecte des données à Durba, seules quatre ont effectivement pu être couvertes. Il s'agit de :

- Secteur de Mangbutu
- Chefferie de Logo Doka
- Chefferie de Mariminza
- Chefferie de Dhongo

Concernant la Chefferie de Logo Ogambi, les données n'ont été collectées que partiellement. Il s'agit des données des dépenses de l'entité. Quant aux données des recettes, celles-ci n'ont pas été collectées.

Les entités ayant rencontré des difficultés majeures de collecte sont les suivantes :

- **Secteur de Kibali** : le Chef de secteur, monsieur Dieudonné Sururu, demeure difficilement accessible.
- **DOT Kibali** : depuis la suspension des activités de la DOT par le nouveau gouverneur de la province, cette entité connaît d'importantes difficultés de fonctionnement, et les bureaux restent inoccupés.

IV. DIFFICULTES RENCONTREES

R.A.S

V.SUGGESTION

R.A.S

Fait à Isiro, le 11 Octobre 2025

Pour la mission

Alvin MAMBELE

Expert Technique Second en Charge de la Collecte
et analyse des données ainsi que la gestion
Informatique à l'ITI ERDC

Annexes :

- Ordres de mission (2).
- GoPass & Bording Pass(4)

ORDRE DE MISSION N° 153.../COORD/ITIE-RDC/ST/GMK/2025

La personne dont les noms et fonction ci-après est désignée pour effectuer une mission officielle dans la Province du **Haut – Uele**.

Il s'agit de :

Noms	Fonction
M. Alvin MAMBELE MIAKO	Expert Second en Charge de l'Analyse et Collecte des Données, et Gestion Informatique.

Objet de la mission : Organiser et prendre part à l'atelier de lancement de la collecte des données du Rapport ITIE-RDC 2023.

Durée de la mission : 08 jours

Date de départ : OPEN

Date de retour : OPEN

Itinéraire : Kinshasa – Kisangani – Isiro – Kisangani – Kinshasa.

Moyen de transport : Avion et Véhicule.

Frais de mission : À charge du Projet ENCORE/Banque Mondiale

Les autorités tant civiles, militaires que celles de la Police Nationale sont priées d'apporter assistance au porteur du présent ordre de mission.

Fait à Kinshasa, le 15 SEPT 2025

Jean Jacques KAYEMBE MUFWANKOLO

ORDRE DE MISSION N° 154.../COORD/ITIE-RDC/ST/GMK/2025

La personne dont les noms et fonction ci-après est désignée pour effectuer une mission officielle dans la Province du **Haut – Uele**.

Il s'agit de :

Noms	Fonction
M. Alvin MAMBELE MIAKO	Expert Second en Charge de l'Analyse et Collecte des Données, et Gestion Informatique.

Objet de la mission : **Organiser et prendre part à l'atelier de lancement de la collecte des données du Rapport ITIE-RDC 2023.**

Durée de la mission : 10 jours

Date de départ : OPEN

Date de retour : OPEN

Itinéraire : Kinshasa – Kisangani – Bunia – Durba – Bunia – Kisangani – Kinshasa.

Moyen de transport : Avion et Véhicule.

Frais de mission : À charge du Projet ENCORE/Banque Mondiale

Les autorités tant civiles, militaires que celles de la Police Nationale sont priées d'apporter assistance au porteur du présent ordre de mission.

Fait à Kinshasa, le **15 SEPT 2025**

Jean Jacques KAYEMBE MUFWANKOLO



ORDRE DE MISSION N° 168 /COORD/ITIE-RDC/ST/GMK/2025

La personne dont les noms et fonction ci-après est désignée pour effectuer une mission officielle dans la Province du **Haut – Uele**.

Il s'agit de :

Noms	Fonction
M. Jean Baptiste LUBAMBA LUTOKO	Délégué des Organisations de la Société Civile

Objet de la mission : Prendre part à l'atelier de lancement de la collecte des données du Rapport ITIE-RDC 2023.

Durée de la mission : 08 jours

Date de départ : OPEN

Date de retour : OPEN

Itinéraire : Kinshasa – Kisangani – Isiro – Kisangani – Kinshasa.

Moyen de transport : Avion.

Frais de mission : À charge du Projet ENCORE/Banque Mondiale

Les autorités tant civiles, militaires que celles de la Police Nationale sont priées d'apporter assistance au porteur du présent ordre de mission.

Fait à Kinshasa, le 10 mai 2025

Jean Jacques KAYEMBE MUFWANKOLO



ORDRE DE MISSION N° 169 /COORD/ITIE-RDC/ST/GMK/2025

La personne dont les noms et fonction ci-après est désignée pour effectuer une mission officielle dans la Province du **Haut – Uele**.

Il s'agit de :

Noms	Fonction
M. Jean Baptiste LUBAMBA LUTOKO	Délégué des Organisations de la Société Civile

Objet de la mission : Prendre part à l'atelier de lancement de la collecte des données du Rapport ITIE-RDC 2023.

Durée de la mission : 10 jours

Date de départ : OPEN

Date de retour : OPEN

Itinéraire : Kinshasa – Kisangani – Bunia – Durba – Bunia – Kisangani – Kinshasa.

Moyen de transport : Avion et véhicule.

Frais de mission : À charge du Projet ENCORE/Banque Mondiale

Les autorités tant civiles, militaires que celles de la Police Nationale sont priées d'apporter assistance au porteur du présent ordre de mission.

Fait à Kinshasa, le **16 SEP 2025**

Jean Jacques KAYEMBE MUFWANKOLO





8882123192067

BOARDING PASS



MR ALVIN/MAMBELE MIAKO

DATE
27 SEP

FLIGHT
DOA 615

CLASS
ECO

DEPARTURE GATE

ORIGIN
KINSHASA(NLO)

DESTINATION
ISIRO(IRP)

BOARDING TIME
06:00

BAGS
01

DEPARTS
07:00

SEAT
C16





République Démocratique du Congo
PROVINCE DU HAUT-UELE
MINISTRE PROVINCIAL DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DES RECETTES DU HAUT-UELE

05 018235



TIMBRE A

18333

Assujetti : MAMBELE
Acte Générateur : Donnée par la commune
Nombre d'actes : Donnée par la commune
Montant (en lettres) : Donnée par la commune
Lieu : Donnée par la commune
Agent Percepteur : Donnée par la commune
Nom et Qualité : Donnée par la commune



Montant en chiffres

Signature

République Démocratique du Congo
RÉGIE DES VOIES AÉRIENNES
R.V.A.S.A.

I.D.E.F. GO-PASS
N° 421044 /3447/24/N
VALEUR : \$ 10
DATE : 12 / 10 / 2028

VOL N° :
COMPAGNIE AÉRIENNE : MG
NOM DU PASSAGER : M. MAMBELE
SEXE : M ☒ F ☐ CHILD ☐ INF ☐ TYPE : Y ☐ C ☐
AÉROPORT DE DÉPART : LOP-PIH

Contrôleur **A**
Signature Compagnie & Cachet

NATIONAL

République Démocratique du Congo
VILLE DE KINSHASA
TAXE AÉROPORTUAIRE
TICKET PASSAGER
AÉROPORT DE NDJILI

RLF TSE10340821
Tarif 5 USD / LOCAUX
Passager Lubamba
Compagnie DAKOTA
Agent SOBA GLORY
Date 27/09/2025 à 07:14:44

Bon voyage - Mpepo ebanu - Enjoy Fly

République Démocratique du Congo

République Démocratique du Congo
VILLE DE KINSHASA
TAXE AÉROPORTUAIRE
TICKET
AÉROPORT DE NDJILI

RLF TSE10340821
Tarif 5 USD / LOCAUX
Passager Lubamba
Compagnie DAKOTA
Agent SOBA GLORY
Date 27/09/2025 à 07:14:44

MG
CARTE D'ACCÈS À BORD
Ressentez la joie de voyager

NOM DU PASSAGER : MAMBELE-M.
DESTINATION : Fla
DE : Fla A : Fla
DATE : 12/10/2025 TEMP : 0004/02
TYPE DE TICKET :

MONT GABAON

MR JEAN-BAPTISTE/LUBAMBA LUTOKO

DATE	FLIGHT	CLASS	DEPARTURE GATE
27 SEP	DOA 615	ECO	

ORIGIN	DESTINATION
KINSHASA(NLO)	ISIRO(IRP)

BOARDING TIME
06:00

BAGS	DEPARTS
01	07:00

SEAT
A8



OK
27/9/2016





05 018236



TIMBRE A

18334

Montant en chiffres

Assujetti : LUBAMBA
Acte Générateur : Direc d Embouquie
Nombre d'actes : 2
Montant (en lettres) : Deux Mille Cent Cinquante
Lieu : Libreville
Agent Percepteur : ETIENNE BEGE
(Nom et Qualité)



Signature

République Démocratique du Congo
RÉGIE DES VOIES AÉRIENNES



R.V.A. S.A.

CONTRÔLE

**I.D.E.F.
GO-PASS**

N° 421043

/3447/24/N

VALEUR : \$ 10

VOL N° : DATE : 12 / 10 / 2025

COMPAGNIE AÉRIENNE : MG

NOM DU PASSAGER : Mr LUBAMBA

SEXE : M ☒ F ☐ CHILD ☐ INF ☐ TYPE : Y ☐ C ☐

AÉROPORT DE DÉPART : LED-PIH

Contrôleur **A**

Signature Compagnie & Cachet

[Signature]

NATIONAL

République Démocratique du Congo
RÉGIE DES VOIES AÉRIENNES



R.V.A. S.A.

CONTRÔLE

**I.D.E.F.
GO-PASS**

N° 255996

/0681/25/N

VALEUR : \$ 10

OL N° : DATE : 27 09 / 2025

COMPAGNIE AÉRIENNE : DRT

NOM DU PASSAGER : LUBAMBA

SEXE : M ☐ F ☐ CHILD ☐ INF ☒ TYPE : Y ☐ C ☐

AÉROPORT DE DÉPART :

Contrôleur **A**



NATIONAL

© RT-Digital

TYPE DE TICKET :

NOM DU PASSAGER : LUBAMBA-L
DESTINATION : Lib
DE : Lib
DATE : 27/09/2025
A : Lib
TEMP : 004402

MONT GABAON



CARTE D'ACCÈS À BORD

Respectez la voie de voyage

CARTE D'ACCÈS À BORD